

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 27 octobre 2015

Question écrite urgente

Quel est le revenu des membres du ministère public ?

Alors que l'Etat de Genève est dans les chiffres rouges, cherchant dans chaque tiroir un sou égaré, de notre côté nous cherchons des économies partout, et pour certains partis en taillant dans les prestations sociales ou en bloquant pour la énième fois les annuités des fonctionnaires.

Il est dès lors légitime que nous connaissions la rémunération exacte et complète du procureur général de la République, de ses lieutenants et des autres magistrats du pouvoir judiciaire. Seule cette connaissance permettra à notre Grand Conseil de savoir si le pouvoir judiciaire participe, comme les deux autres, à l'effort d'économies de l'Etat. Le pouvoir judiciaire n'est pas au-dessus des autres, il est le troisième élément du système démocratique à égalité avec les deux autres. Ni plus, ni moins.

Mes questions sont les suivantes :

- *Quel est le salaire annuel brut, les indemnités et autres accessoires éventuels payés au procureur général de la République, sa classe salariale ne constituant pas une source d'information complète et suffisante ?*
- *Quels sont les autres prestations non monétaires qui lui sont allouées (frais de téléphone, repas, véhicule de fonction, frais de déplacement, autres) ?*
- *Dans le même sens, quel est le salaire annuel brut des premiers procureurs de la République et non pas seulement leur classe salariale ?*
- *Quels sont les autres montants qui leurs sont alloués, en supplément du salaire brut (frais de téléphone, repas, etc.) ?*